



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification : 1	Date de la modification : Le 9 janvier 2015
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] : ECHL-RFP-14-0639	
Titre : Trousses multimédia pour entités politiques fédérale	
Date de clôture de la demande de proposition : Le 15 janvier 2015 à 14h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante : Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de Barbara Robertson	N° de tél. 819-939-1493

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant les Trousses multimédia pour entités politiques fédérale qui porte le numéro ECHL-RFP-14-0639 datée du 4 décembre 2014 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

Question n° 1

Question : La période du contrat comporte une durée qui va jusqu'au 19 octobre 2015, alors que l'énoncé des travaux comporte la date de livraison du 31 mars 2015. Pouvez-vous confirmer la bonne date, étant donné qu'il est demandé d'expédier tous les articles ensemble en un seul envoi?

Réponse : À la section 5 - Calendrier du projet, il est précisé que l'entrepreneur soumettant l'offre recevable la plus basse doit répondre aux besoins énoncés dans ce marché et que l'on prévoit que l'entrepreneur retenu commencera les services de duplication et d'emballage en mars 2015. Les services de duplication et d'emballage ne commenceront qu'une fois que l'entrepreneur aura reçu l'échantillon de clé USB préchargée du contenu d'Élections Canada. Comme l'indique le « Nota » à la fin de la section 5, le calendrier est sujet à changement. C'est pour cette raison que la date pour la durée du contrat est octobre.

Une fois que toutes les trousses multimédias auront été assemblées et emballées, elles devront être expédiées ensemble, en un seul envoi, au Centre de distribution d'Élections Canada, situé au 440, chemin Coventry, à Ottawa (Ontario), K1A 0M6.

Question n° 2

Question : Pour les quatre copies de la proposition technique, voulez-vous que nous mettions dans un dossier toutes les copies ensemble agrafées individuellement ou préférez-vous autre chose?

Réponse : Nous demandons quatre copies papier de la proposition technique. Vous pouvez agraffer chacune des copies séparément puis mettre les quatre copies dans une enveloppe distincte de celle de la soumission financière.

Question n° 3

Question : À la section 3 - Attestations, aux pages 65 et 66, voulez-vous que nous signions l'attestation puis que nous l'envoyions avec le dossier de soumission?

Réponse : Oui.

Question n° 4

Question : Après la page 18, il semble qu'il y ait une copie du contrat; est-elle là simplement à titre de formation ou nous faut-il l'examiner puis la remplir?

Réponse : Les soumissionnaires doivent indiquer, dans leur proposition, ce qui est demandé à la partie 66 – Contrat subséquent. Les renseignements demandés sont précisés dans les champs de la « Remarque à l'intention des soumissionnaires » de cette section.

Question n° 5

Question : Y a-t-il une exigence d'assurance responsabilité générale, vu que cela pourrait ne pas être pertinent à la soumission?

Réponse : Veuillez vous reporter à l'article 11 (« Assurance ») de la partie 6 – Contrat subséquent (page 26) ainsi qu'à l'article 14 (« Responsabilité ») de l'annexe C – Conditions générales (page 49).

Question n° 6

Question : Pour les clés USB de 4 Go à capuchon pivotant, faut-il que les données qui y sont stockées le soient dans une partition séparée de manière que personne ne puisse supprimer les documents?

Réponse : Nous n'avons pas besoin de cette option; une partition dans laquelle l'information peut être supprimée est suffisante et demandée. Nous demandons la possibilité d'effacer l'information stockée sur ces clés aux fins des éventuelles mises à jour requises à l'avenir et pour le formatage.

Question n° 7

Question : Est-ce que l'inscription « EC 20151 Multi-Media Key / Clé multimédia » doit être sérigraphiée directement sur la clé USB ou est-ce que la clé USB est censée arriver dans un manchon en plastique qui se retrouvera en fin de compte dans une boîte?

Réponse : Seul le logo d'Élections Canada (fourni par Elections Canada) doit être directement sérigraphié sur la clé USB. La clé USB est ensuite placée dans la boîte qui est fermée au moyen d'un manchon de plastique transparent protecteur. L'inscription « EC 20151 Multi-Media Key / Clé multimédia » doit être imprimée ou apposée sur le manchon de plastique transparent protecteur.

Question n° 8

Question : Pour la boîte dans laquelle se retrouve les clés USB, quelles dimensions sont requises, puisque EC fournira le livret « Lire en premier »?

Réponse : Le livret « Lire en premier » ne sera pas inséré dans la boîte de clés USB mais plutôt dans les enveloppes d'expédition préimprimées que fournira Elections Canada. Les dimensions des enveloppes préimprimées seront de 10 po (25,40 cm) x 6 po (15,24 cm).

C'est l'entrepreneur ayant fait la soumission recevable la plus basse qui devra assembler les troussees dans ses locaux. Pour l'envoi au centre de distribution d'Élections Canada, les troussees devront être emballées par paquets de 10. Les dimensions de la boîte d'expédition sont laissées à la discrétion de l'entrepreneur, mais les boîtes utilisées pour l'expédition doivent être d'une taille suffisante pour recevoir dix troussees assemblées.

Question no 9

Question : Il nous faut aussi connaître les dimensions des boîtes afin qu'elles puissent tenir dans les enveloppes préimprimées qui seront fournies par EC.

Réponse : Les dimensions d'une boîte d'emballage de clé USB sont les suivantes : 4 po (10cm) de longueur sur 1,5 po (4 cm) de largeur sur 1 po (2,5 cm) de profondeur.

Question n° 10

Question : À nouveau, la date stipulée pour être préparé à la prochaine élection fédérale est le 1^{er} mars 2015; or il faut pour cela que le contrat soit octroyé à temps. Également, cela dépend des dates auxquelles EC enverra le livret et les enveloppes.

Réponse : Elections Canada prévoit conclure un marché avec le plus bas soumissionnaire admissible en janvier ou février 2015.

Élections Canada expédiera à temps le matériel requis aux installations de l'entrepreneur. Comme le précise la section 5 - Calendrier, l'entrepreneur aura cinq jours ouvrables pour exécuter les travaux requis une fois qu'il aura reçu d'Élections Canada l'échantillon de clé USB préchargée du contenu.

Question no 11

Question : Contraintes – Nous sommes basés à Calgary et nous nous demandons si EC avait un bureau ici afin qu'un représentant puisse venir faire les vérifications, ou si nous pouvions envoyer l'échantillon, et les vérifications pourraient être faites sur place, puisqu'il ne s'agit que d'une clé mémoire contenant de l'information.

Réponse : Les bureaux d'Élection Canada sont tous situés dans la région de la capitale nationale et il n'y en a aucun à l'extérieur de cette région. Veuillez vous reporter aux sections 6 et 6 de l'Énoncé des travaux, page 34 de la demande de propositions, pour obtenir plus de précisions relativement à cette contrainte.

Question n° 12

Question : Pour les produits à livrer, nous ne sommes pas sûrs au sujet des vérifications de l'intégrité des données, puisque toutes les clés USB sont codées en dur (codage fixe) afin que l'on ajoute l'information juste après la fabrication.

Réponse : Le but des vérifications de l'intégrité des données est de s'assurer que l'on ne reçoive aucune clé USB défectueuse à la livraison et que nos clients ne se retrouvent pas avec des « citrons » lorsqu'ils recevront les clés.

La façon dont cette vérification est effectuée est laissée à la discrétion de l'entrepreneur. L'une des méthodes disponibles les plus populaires pour la vérification de l'empreinte numérique est le CRC (contrôle de redondance cyclique).

Partie 3. Modifications

3.1 Modification de la date de clôture de la DP

La demande de propositions est modifiée comme suit :

Supprimez de la page couverture de la DP le passage suivant dans son intégralité :

Clôture de la demande de propositions :

Le 13 janvier 2015, à 14 h (heure de Gatineau)

Et insérez ce qui suit à la place :

Clôture de la demande de propositions :

Le 15 janvier 2015, à 14 h (heure de Gatineau)

3.2 Modification de l'autorité contractante

Cette demande de propositions est modifiée comme suit :

Supprimez de la page couverture de la DP ce qui suit dans son intégralité :

Attention : Hicham Laassouli

Tél. : 819-939-1485

Et insérez ce qui suit à la place :

Attention: Barbara Robertson

Tél. : 819-939-1493